



Elimination prématurée du Cameroun du mondial 2014 P.6

Tout ça pour ça !!!

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°403 du 24 Juin 2014
Prix : 250F CFA
Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

**Encore une victoire pour Tomégah-Dogbé :
Le PROVONAT se renforce
davantage P.7**



Mme Victoire Dogbé

Echéances 2015 :



**Les Togolais savent
désormais où se P.3
trouvent leurs intérêts**

L'élection présidentielle arrive à grand pas et c'est le branle-bas de combat dans tous les états-majors des partis politiques. Pour exemple, l'Alliance Nationale pour le Changement, ANC, a entamé depuis des mois une tournée nationale d'information et de

sensibilisation sur toute l'étendue du territoire. D'autres partis ou regroupements de partis procèdent à des opérations de charme auprès des populations. C'est tout à fait normal lorsque l'on se réfère à l'importance de l'enjeu en vue...

Lutte contre la vente d'essence frelatée :

**Le Ministre Yark
plus déterminé
que jamais P.4**



Col. Yark Damehame

Affaire d'escroquerie internationale :



Le ministre Bodjona entouré de ses avocats, lors de la conférence de presse, hier Mardi.

**Bodjona et
ses avocats
rompent
le silence**



Le ministre Gilbert Bawara

**Interview du ministre Gilbert Bawara :
"Si les manifestations peuvent se dérouler aussi
librement dans notre pays, cela témoigne à P.4
l'évidence d'une certaine vitalité démocratique."**

Validation du premier rapport de la SCAPE

Un bilan prometteur

Après une année de mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi(SCAPE) les acteurs du développement ce sont retrouvés en atelier national les 17 et 18 juin dernier à l'hôteleda oba où ils ont puis examinés et validés le 1er rapport-bilan de mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) pour l'année 2013.



La table d'honneur

C'est donc le moment où les représentants de l'administration centrale et régionale, des institutions de la République, des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers, ont eu à dresser l'état de mise en œuvre des projets et programmes inscrits dans la SCAPE.

L'objectif principal de cet atelier, à en croire Mawussi Djossou Sémodji, ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire, est d' " évaluer le chemin parcouru afin d'envisager plus sereinement un avenir commun, celui qu'ils ont choisi de construire à travers la stratégie nationale de

développement à moyen terme ". Car dans toute démarche visant à atteindre l'émergence, il y a toujours " des goulots d'étranglements qui persistent et limitent la portée des résultats ", a-t-il rappelé avant d'inviter les participants à un " recul objectif pour identifier avec précision les mesures à prendre pour lever

progressivement ces contraintes "

Aux termes des travaux, les participants à l'unanimité ont eu à valider de façon provisoire le rapport-bilan de la SCAPE qui ouvrira dans les jours à venir la tenue d'une revue annuelle conjointe par le conseil national de pilotage des politiques de

développement(CNPPD) regroupant le gouvernement et les partenaires au développement du Togo, ceci sous l'égide du premier Ministre.

Pour M. Koubalkota KAMAGA secrétaire technique du DSRP, au terme de ses deux jours où ils ont pu échangé, débattu sur les réalisations et les performances dans les différents secteurs, il a souligné que des enseignements de la mise en œuvre de leur stratégie ont été tiré et qu' au finish ils ont adressé de nouvelles recommandations à l'endroit des partenaires techniques et financiers ceci dans le but d'accroître leurs performances et de poursuivre plus efficacement leur mission afin d'atteindre une croissance accélérée, inclusive et génératrice d'emplois.

Junior

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT À LA BASE,
DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

**FONDS NATIONAL
DE LA FINANCE INCLUSIVE**

N°278/14/MDBAJEJ/FNFI

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

Lomé, le **17 JUIN 2014**

Communiqué de Presse

Depuis le 26 avril 2014, le Fonds National de la Finance Inclusive, FNFI, a lancé son tout premier produit dénommé 'Accès des pauvres aux services financiers', en abrégé APSEF.

APSEF est un crédit destiné à soutenir et encourager les activités génératrices de revenus (petit commerce, agriculture, artisanat etc.) des hommes et femmes vulnérables afin de les aider à se prendre en charge. C'est un crédit de 30.000 F CFA maximum par personne.

Pour en bénéficier, le demandeur doit faire partie d'un groupe solidaire de 4 personnes minimum et 6 personnes maximum. Les membres du groupe solidaire formé servent eux-mêmes de garantie les uns pour les autres. Aucune autre garantie ne sera exigée au demandeur du crédit. Avant le déblocage du crédit, le demandeur doit obligatoirement suivre une formation en gestion de crédit et d'activités génératrices de revenus auprès des institutions de microfinance partenaires du FNFI.

Le crédit APSEF doit être obligatoirement remboursé dans un délai de 6 mois. Pour un crédit d'un montant de 10 000 F par exemple, l'intérêt est de 250 F CFA. Pour un crédit de 20 000 F, l'intérêt est de 500 F CFA.

Celui qui prend un crédit de 30.000 F ne versera qu'un intérêt de 750 F CFA. Une épargne de 450 F CFA lui sera réservée s'il rembourse son crédit à temps dans les 6 mois. Il pourra bénéficier d'un deuxième prêt maximum de 30 000 F, d'un troisième prêt maximum de 50 000 F et d'un quatrième prêt maximum de 50 000 F CFA. Les frais d'adhésion pour tout demandeur sont fixés à 1000 F CFA. Cette somme servira à l'établissement de sa carte de membre.

Le demandeur devra aussi payer une assurance de 150 F s'il désire prendre un crédit de 30 000 F ; ou encore une assurance de 100 F s'il souhaite obtenir un crédit de 20 000 F, ou encore une assurance de 50 F dans le cas où il souhaite obtenir un crédit de 10 000 F CFA.

Pour toute information, rendez vous dans l'institution de microfinance la plus proche de vous.

FNFI, c'est le microcrédit pour tous!

**Le Directeur Général
Prosper HOUENOU**

Echéances 2015 :

Les Togolais savent désormais où se trouvent leurs intérêts

L'élection présidentielle arrive à grand pas et c'est le branle-bas de combat dans tous les états-majors des partis politiques. Pour exemple, l'Alliance Nationale pour le Changement, ANC, a entamé depuis des mois une tournée nationale d'information et de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire. D'autres partis ou regroupements de partis procèdent à des opérations de charme auprès des populations. C'est tout à fait normal lorsque l'on se réfère à l'importance de l'enjeu en vue.

Pour autant, le peuple togolais a gagné en maturité en politique et n'entend plus se faire bernier par des emberlificoteurs de seconde zone. Il attend qu'on lui propose un projet de société consistant qui prenne en compte ses appréhensions, ses inquiétudes mais surtout ses aspirations. Nul n'ignore plus que ce qui préoccupe le plus nos concitoyens c'est l'amélioration de son quotidien. Et lorsqu'on parle du vécu quotidien, ce n'est seulement pas les réformes constitutionnelles et institutionnelles que certains brandissent comme une fin en soi. Certes, ces réformes sont importantes pour tous les protagonistes politiques mais elles ne devraient pas cristalliser toute l'attention au point d'oublier qu'une certaine dynamique est en cours pour alléger, un tant soit peu, les souffran-

Elles auraient permis également à l'opposition de tâter le pouls à l'électorat dans sa nouvelle configuration, l'ANC n'ayant participé qu'à une seule jusqu'à présent. On faisait de ces locales un préalable, puis subitement, on les relègue dans l'arrière-boutique. La nouveauté maintenant ce sont les tournées à l'intérieur à la rencontre des populations. C'est à croire que mobiliser les troupes vaut mieux que lutter pour obtenir de meilleures conditions d'organisation de scrutins. Cela fait de la peine lorsqu'on considère le potentiel de l'opposition.

L'élection présidentielle doit se tenir dans le premier semestre 2015, il ne reste donc que quelques mois pour la préparer. Or que constate-t-on ? De tout temps, la Commission Electorale Nationale Indépendante, CENI, a toujours été un point de discorde entre opposition et pouvoir. La plupart du temps, l'opposition conteste sa composition et élève des protestations contre son fonctionnement. Pour les législatives de 2013, on s'était basé sur la configuration politique d'alors pour composer la CENI. Avec la présence du CST et de la coalition Arc-en-ciel à l'assemblée nationale, une nouvelle configuration se dessine. Jusqu'à présent, on n'entend aucun membre de l'opposition soulever ce point très capital. Avec une CENI, plus ou moins, en sa faveur, elle peut légitimement espérer le miracle ou, tout au moins, un score plus qu'honorable qui le rapprocherait inexorablement du but final. Mais absorbé par des considérations moins importantes, l'opposition ne mène pas le combat pour une nouvelle CENI. A cette allure, on risque, au dernier moment, de voir l'opposition gesticuler, pousser des cris d'orfraie et prendre la communauté internationale à témoin pour des récriminations sans fondement.

Un parti politique ne se gère pas comme une mercerie. Il a des projets de société conséquents, une vision réformatrice pour le pays et un agenda politiquement crédible. Il faut un timing adéquat pour toutes les actions et toutes les actions se situent dans un vaste programme cohérent.

Aujourd'hui, les Togolais ont su



Faure Gnassingbé

faire la part des choses. Ils connaissent ceux qui font de la politique leur fonds de commerce et qui cherchent à plonger le pays dans le chaos. Ce sont ceux-là qui s'adonnent à une politique de diabolisation du Togo à l'étranger afin de toujours bénéficier des subsides qui leur tombent de la diaspora et de ceux qui, ingénument, épousent leur cause. Depuis le début de la lutte pour la démocratie, ils se sont négativement illustrés. Ils avaient demandé et obtenu la suspension de la coopération entre le Togo et l'Union Européenne en 1993. Cette situation avait créé un ralentissement de la croissance économique, mis à mal l'économie nationale et une crispation insupportable sur le plan sociopolitique.

Les Togolais savent encore que ce sont eux qui sont à l'origine de l'échec des différents organisés pour trouver des remèdes aux maux togolais. que ce soit à Colmar en passant par Ouagadougou, ils ont toujours cherché à créer des situations conflictuelles pour après en accuser le pouvoir d'en être responsable.

En face de ces incapables, il y a un pouvoir qui s'acharne à apporter un mieux-être aux populations. Depuis son arrivée au pouvoir en 2005, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé n'a cessé de se battre pour ses compatriotes. En homme politique avisé,



Zeus Ajavon

déjà en 2006, soit juste un an après son élection, il a pris l'initia-

tive de faire s'asseoir autour d'une de discussion tous les acteurs. L'objectif de cette rencontre est d'amener tous les fils et toutes les filles de ce pays à trouver une solution définitive à leur discorde et permettre aux membres de l'opposition de rentrer dans un gouvernement d'union qui sera mis sur pied après les travaux. C'est cette heureuse initiative qui a permis la conclusion de l'Accord Politique Global, APG, dont se prévalent certaines personnes pour s'exhiber dans leur tenue d'opposants.

Le gouvernement issu de cet accord a connu la participation de leaders de l'opposition mis à part les vindicatifs de l'Union des Forces de Changement, UFC. La raison de leur absence dans ce gouvernement est pour le moins puérole.

En effet se targuait d'être le plus grand parti de l'opposition et à ce titre devait obtenir le poste de premier ministre qui avait échoué à Me Madjé Yaovi Agboyibo du Comité d'Action pour le Renouveau, CAR. Ils avaient oublié que le CAR est l'un des partis d'avant-garde et que son président, Me Agboyibo était au devant de la lutte pour la démocratie bien avant leur début opportuniste en politique. Cette équipe gouvernementale n'a pas démerité et avait abattu un travail d'Hercule pour sortir le Togo de l'état désastreux dans lequel la soif du pouvoir, les coups-bas, les dénigrement ou la malignité et la bêtise humaine l'ont plongé.

Sur le plan économique, des efforts sont faits pour contenir quelque peu la crise mondiale qui mettait à mal même les économies des grandes nations. Certes, elle a eu des répercussions énormes sur le vécu quotidien des populations mais le mal a été moindre par rapport à d'autres pays. Depuis 2005, le pays a connu des taux de croissance révélateurs des efforts du chef de l'Etat même si l'objectif fixé reste à atteindre.

La politique des grands travaux a permis à Faure de doter le pays en infrastructures routières enviables. Nos rues et routes ne sont plus des nids de poule ou des mouirois pour les usagers.

La jeunesse reste une priorité pour Faure Gnassingbé au point qu'un ministère devant la prendre est créé. La formation et l'emploi des jeunes constituent une préoccupation pour le gouvernement. A cet effet, une politique est mise en

place afin de trouver de l'emploi aux jeunes diplômés sortis des universités publiques et privées. L'agence nationale pour la promotion de l'emploi, ANPE, est renforcée dans ses prérogatives. L'école primaire est devenue gratuite afin de permettre aux enfants défavorisés d'avoir accès à une instruction viable.

Le Togo étant un pays essentiellement agricole, un accent particulier est mis sur l'agriculture. C'est ainsi que plusieurs programmes sont mis en place pour renforcer le secteur et permettre une plus grande rentabilité. Dans son dernier message à la nation le 26 Avril dernier, Faure Gnassingbé a insisté sur l'importance que l'on devra désormais accorder au secteur.

Afin de permettre aux couches vulnérables de notre société de sortir un tout petit peu de l'extrême pauvreté, le chef de l'Etat a mis en place des mécanismes qui ouvrent de nouveaux horizons à ces femmes et hommes qui tiraient le diable par la queue. Ainsi, différents projets sont en cours



Apévon Dodzi

d'exécution qui confèrent un petit pouvoir économique et financier à ces pauvres hères. Le dernier de ces projets salvateurs est l'ASPEF. Avec ce produit, les regroupements de femmes d'acquiescer un petit pécule leur permettant de commencer une activité génératrice de revenu.

On voit donc aujourd'hui que les protagonistes demeurent les mêmes mais le bilan de certains plaide en leur faveur. Aucun Togolais n'ignore plus le travail de titan abattu par le président Faure et son équipe. Tandis que de l'autre côté, on se complait dans son statut d'opposant qui semble nourrir plus que la sueur du front du laboureur.

De toutes les façons, nos compatriotes sont désormais matures et expérimentés dans la lecture des faits et gestes de tous les acteurs. Ils sauront l'exprimer bientôt.

Tchagnao



Jean-Pierre Fabre

ces de tout un peuple.

L'année 2015 est une année capitale pour toutes les formations politiques sérieuses. Celles-ci auront à concourir pour essayer de conquérir le fauteuil présidentiel. Dans cette optique, le Collectif Sauvons le Togo, CST, tente d'arracher au pouvoir la mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles prévues par l'Accord Politique Global. Sa démarche ne serait pas à décrier mais ce sont les approches qui laissent dubitatif.

Le CST se laisse divertir oubliant de s'atteler à l'essentiel. Pendant longtemps, il a exigé la tenue des élections locales qui devaient concrétiser la décentralisation initiée par le pouvoir. Ces locales auraient eu l'avantage de décanter la situation des uns et des autres et donner une idée claire du poids de chaque parti.

Interview du ministre Gilbert Bawara :

“Si les manifestations peuvent se dérouler aussi librement dans notre pays, cela témoigne à l'évidence d'une certaine vitalité démocratique.”

Les récentes concertations entre formations de la majorité et de l'opposition parlementaire n'avaient pas pour vocation d'aboutir à des conclusions définitives s'imposant à tous. Aucun comité ad hoc ne pourra se substituer à la représentation nationale. C'est en substance ce que souligne Gilbert Bawara, le ministre de l'Administration territoriale, dont l'entretien qui suit.

M. Bawara précise qu'un projet de loi, élaboré à partir des conclusions des récentes discussions politiques, sera transmis dans les jours qui viennent aux députés pour examen.

Le Togo organisera l'année prochaine des élections présidentielles.

Des concertations politiques se sont déroulées récemment donnant l'impression qu'elles se substituaient à la représentation nationale.

Je tiens à rappeler le contexte et l'esprit dans lesquels ont été initiées et se sont déroulées les discussions entre formations politiques représentées au Parlement.

Tout observateur de bonne foi reconnaît que l'ouverture, la recherche du dialogue et du consensus sont une marque de fabrique du président Faure.

Il a toujours privilégié la discussion, l'esprit d'écoute et le sens du compromis, qu'il s'agisse des problèmes politiques, économiques, sociaux ou institutionnels.

En 2005, le dialogue politique, conformément aux 22 engagements pris à l'égard de l'Union européenne, était totalement bloqué ; le président Faure est à l'origine de la reprise des pourparlers politiques sur des bases nouvelles et donc l'artisan principal de l'Accord politique global (APG). Au lendemain de ce dialogue, toutes les parties signataires n'ont pas participé au gouvernement d'union nationale qui était censé prendre en charge les propositions de réformes constitutionnelles et institutionnelles.

Mais cela ne l'a pas empêché de prendre d'autres initiatives, y compris au lendemain de la présidentielle de 2010. Malheureusement, l'extrémisme et la logique de contestation systématique n'ont pas permis des résultats concluants.

Il y a quelques semaines, le gouvernement a reçu les formations

représentées à l'Assemblée nationale ainsi qu'une délégation de sursaut Togo pour recueillir leurs points de vue concernant le parachèvement de l'APG. Tous les interlocuteurs ont souligné à cette occasion la nécessité de vider une fois pour de bon les dispositions restantes de cet arrangement politique qui répondait au contexte politique de l'époque et de tourner résolument la page.

C'est dans ce cadre que situaient les récentes concertations qui n'avaient pas pour vocation d'aboutir à des résultats décisifs et définitifs et à priver les députés de leur liberté d'initiative et d'appréciation et donc à lier irrémédiablement les mains à la représentation nationale.

Il s'agissait d'examiner s'il était possible de parvenir à un compromis et à des propositions consensuelles, mais certainement pas à des conclusions et décisions s'imposant à tous.

Sur des questions importantes qui concernent l'avenir du Togo, il est n'est pas surprenant que des divergences apparaissent.

Les concertations ont eu lieu et le gouvernement a joué un rôle d'observateur attentif. J'ai fait le point jeudi dernier en conseil des ministres en listant les positions exprimées par les parties prenantes.

Le gouvernement a décidé de transmettre à l'Assemblée un projet de loi constitutionnel qui transpose ou retranscrit la quintessence des positions exprimées par les parties.

Dans quel délai le texte sera-t-il transmis au Parlement ?



Gilbert Bawara, ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation...

Ce sera fait très rapidement, dans les jours qui viennent.

Que vous inspire la polémique née de la fin des concertations. Échec, pas échec ?

Le gouvernement ne veut pas se lancer dans un jugement de l'attitude des uns et des autres. Nous estimons que chaque fois qu'il y a des opportunités de dialogue, il faut y aller en œuvrant pour parvenir à un compromis. Bien sûr, sur certains points, il peut y avoir des divergences, des désaccords. C'est ça la démocratie. C'est même la garantie du pluralisme démocratique. Autrement ce serait le règne de la pensée unique et des diktats et la permanence des arrangements informels !

Parler d'échec est impropre.

Nous voulons faire en sorte que les institutions qui sont issues du vote des Togolais jouent pleinement leur rôle dans un esprit démocratique et républicain. Si on s'enferme dans une logique de solutions ad hoc, extra institutionnelles, cela peut avoir de fâcheuses conséquences sur le plan constitutionnel. L'APG n'avait pas vocation à régenter indéfiniment la vie politique, encore moins à se substituer aux lois et principes qui gouvernent

le fonctionnement régulier des institutions. Les réformes nécessaires à l'approfondissement de la démocratie et à la modernisation des institutions restent une œuvre continue, un chantier permanent ! Elles ne s'arrêtent pas aux confins de l'APG.

Quand les Togolais s'expriment à travers les urnes et qu'il en sort une majorité, c'est à elle d'assumer pleinement ses responsabilités et être redevable et comptable des résultats devant le peuple. Mais elle doit le faire dans un esprit d'écoute et de dialogue pour conférer davantage de légitimité et renforcer l'adhésion d'une large frange de la population à l'action qui est menée.

Certains opposants semblent ignorer la représentation nationale priviliégiant des actions de rue.

Ce n'est pas une surprise ! C'est une logique qui prévaut depuis plusieurs années.

Si les manifestations peuvent se dérouler aussi librement dans notre pays, cela témoigne à l'évidence d'une certaine vitalité démocratique.

Les Togolais ont l'occasion, à intervalles réguliers, de donner leur avis en se rendant aux urnes. C'est

finalement la seule chose qui compte.

Certains partis réclament la rétroactivité concernant une éventuelle réforme du mandat présidentiel. Quel est votre avis ? Vrai ou faux débat ?

D'un point de vue politique et militant, les gens ont le droit de dire une chose et son contraire, de demander ce qu'ils veulent.

Je place ça davantage sur le terrain de la liberté d'opinion et d'arguments partisans et politiques.

Laissons aux députés le soin de discuter de ces questions. Ce sont les décisions et les actes des institutions démocratiques qui sont déterminants.

Quid des élections locales ?

Nous allons mettre en place un comité technique qui sera chargé d'élaborer une feuille de route relative à la décentralisation et aux élections locales.

Toutes les étapes de ce travail se feront de manière concertée avec la participation des partis politiques, de la société civile et des partenaires techniques et financiers intéressés.

Avant d'aller voter, il est indispensable de s'assurer que les collectivités locales disposeront des moyens de travailler, notamment des ressources budgétaires indispensables à leur autonomie. Et que le cadre juridique, administratif et financier est complet pour leur bon fonctionnement.

A quoi bon la décentralisation si le système est bancal.

Source : republicoftogo.com

Lutte contre la vente d'essence frelatée :

Le Ministre Yark plus déterminé que jamais

Depuis un certain temps, on observe la résurgence des étals de vente d'essence frelatée communément "Boudè". Ces ventes d'essence se font dans l'illégalité du moment que les vendeurs ne sont pas reconnus par les autorités togolaises.

Ce qui inquiète le plus, c'est que le stockage de ces produits très inflammables se fait dans une insécurité totale et malheureusement débouche quelques fois sur de douloureux drames. Des maisons entières se sont consumées totalement dans les incendies causées par la négligence et la bêtise humaine.

Pour cette raison, le ministère de la sécurité et de la protection civile avait monté une opération dénom-

mée "Entonnoir" pour interdire ces ventes. Pendant des mois, des patrouilles de la police et de la gendarmerie sillonnaient la capitale, Lomé, et ses banlieues. Il y eut une accalmie et ces ventes ont considérablement diminué.

Mais curieusement, depuis quelques semaines, on observe la réapparition de ces étals et aux bords de nos routes, des bouteilles d'essence ont refait surface. Des gens malveillants sont allés jusqu'à dire que c'est le gouvernement même qui a donné quitus pour la reprise de ce trafic très dangereux et que des personnalités importantes seraient les vrais commanditaires ou importateurs de ce carburant.

Face à cette situation, le ministre



Col. Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

Yark a tenu à faire le point et à prendre de nouveau, des dispositions plus coercitives contre les commerçants du Boudè. Toujours préoccupé par le sort et le mieux-être de ses concitoyens, le ministre a insisté sur la nécessité de sévir plus vigoureusement pour anéantir à jamais la

commercialisation du carburant frelaté.

Il faut reconnaître que les efforts du ministre sont parfois annihilés par des agents véreux qui au lieu de sanctionner préfèrent prendre de l'argent et du carburant pour leurs motos et établissent une relation avec les vendeurs au point de passer prendre périodiquement. Le ministre a mis en garde ces fonctionnaires indéliçables qui constituent les brebis galeuses des forces de l'ordre.

Le ministre a prévenu qu'il serait intraitable avec ceux qui seront pris pour vente de carburant frelaté et les agents qui se seraient rendu coupables de complicité avec les vendeurs.

Arimiyao

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, PAvéé prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien
Directeur de Publication:
 TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr
Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior
Rédacteurs :
 Tchagnao Ben Ali
 Agbékponou Junior Ramzad
 Maroine Tchagnao Pierre Pouli
Imprimerie:
 La Colombe
Tirage :
 2.000 exemplaires

Opposition Togolaise :

Amateurisme, inconstance, manque de discernement, myopie politique

La scène politique semble calme après l'échec du dialogue Togo Telecom II. A part Fulbert ATTISSO qui s'est remis en selle pour des propositions jusqu'ici boudées par l'opposition, on dirait que les leaders de l'opposition sont entrés en hibernation. C'est le calme plat et silence radio au niveau de leurs états-majors, d'autant que le gouvernement vient de couper l'herbe sous leur pied en décidant d'envoyer les propositions de réformes à l'Assemblée Nationale.

Un adage populaire du sud-Togo dit que l'enfant qui ne veut pas écouter les conseils de ses parents, c'est avec les plumes du Héron qu'on lui cure les oreilles. C'est ce qui vient d'arriver à l'opposition parlementaire. Ils auraient dû accepter la proposition du Chef de l'Etat dès le mois de Mars que les réformes se fassent au parlement et peut-être qu'elles seraient déjà faites. Mais, comme ce sont les opposants qui impriment la marche de la République et ayant déjà vendu la peau de l'ours avant de l'avoir abattu, ils ont tout fait pour aller perdre du temps aux Togolais pendant plus de 2 semaines. La suite on la connaît.



Jean-Pierre Fabre

Des pertes de temps inutiles

S'il existe un groupe de togolais qui a fait perdre du temps au pays et à ceux qui y habitent, c'est bien ces messieurs de l'opposition. En remontant dans le temps, ils ont cette mauvaise habitude de prendre le peuple en otage et de freiner sa quête de démocratie et de développement.

On se souvient du Forum National proposé par le Président Gnassingbé Eyadéma, transformé par l'opposition en Conférence Nationale Souveraine. Qu'a-t-elle donné comme résultat ?

Rien, si ce n'est des togolais qui vivaient en paix et en harmonie depuis des décennies qui se sont entretués laissant des plaies ouvertes que le Président de la République Faure Gnassingbé tente tant bien que mal de refermer avec la mise en place de la CVJR dont les conclusions commencent à être appliqués avec la rédaction du livre blanc.

La Transition qui a suivi, a-t-elle profité au peuple ? Les acteurs de cette époque sont encore vivants et chacun peut témoigner des tenants et des aboutissants. Les Togolais n'ont récolté que 9 mois de grève qui a fini de les appauvrir et mettre l'économie du pays à genou, sinon par terre. Faure Gnassingbé s'attèle de ce côté aussi à remettre l'économie à flots et assurer un développement durable au peuple avec les réformes nécessaires notamment l'instauration de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

L'Accord Politique Global (APG) auquel l'opposition, surtout l'ANC, s'accroche comme une bouée de sauvetage n'a-t-il pas été mis à mal par cette dernière quand il s'est agi de son application après les législatives de 2007 ? N'est-ce pas son ombre qui les



Apévon Dodzi

poursuit jusqu'aujourd'hui ? Les différents CPDC qu'ils ont boycotté mais dont ils évoquent aujourd'hui les conclusions sont des exemples significatifs du retard que l'opposition fait subir au Togo et aux Togolais.

Heureusement que la clairvoyance du Président de la République permet au Togo de poursuivre son chemin du progrès et du développement.

Des réformes ambitieuses et courageuses

Quand on a l'amour de son pays et qu'on rêve d'en faire un havre de paix

pour ses habitants et un pôle d'attraction pour le monde entier, on ne s'attarde pas sur les détails et les états d'âmes d'une opposition qui perd le nord. On se consacre à l'essentiel. C'est le Crédo et la démarche du Président de la République depuis son avènement au pouvoir en 2005. Avec méthode, il a su ramener la paix et la quiétude au sein de la population en procédant aux réformes nécessaires qui ont permis au Togo d'atteindre le point d'achèvement du PTE. Il fallait du courage et une certaine dose de patience pour mener à bien ce projet qui finalement a permis au Togo de renouer avec les partenaires techniques et financiers du monde.

En 10 ans, le Togo a profondément changé, nul ne peut l'ignorer, même les opposants. Alors, il faut poursuivre la marche des réformes. Non pas pour faire plaisir à qui que ce soit, mais parce qu'elles sont nécessaires et vitales pour le Togo. La décision du Conseil des ministres du jeudi 12 juin de soumettre aux députés, sous formes de projet de lois, les positions et les propositions formulées par les partis représentés à l'Assemblée nationale lors des récentes concertations est une bonne chose.

C'était d'ailleurs la proposition du Président de la République. Les réformes institutionnelles et constitutionnelles, brandies comme un épouvantail à moineau par l'opposition ne sont que des étapes dans la longue marche du Togo vers une démocratie pleine et entière. La volonté du chef de l'Etat d'aller à ces réformes est manifeste et ne souffre d'aucune contestation. Que le ministre de l'administration territoriale se presse et que le texte soit sur la table des députés dans un meilleur délai. L'élection présidentielle avance à grands pas. Le gouvernement doit se débarrasser au plus vite de ce problème pour avoir le temps de préparer la présidentielle de 2015.

La balle est dans le camp des députés

Dès lors que le texte arrivera sur la table des députés, tous les yeux des Togolais se fixeront sur eux. Ils ont une grande responsabilité devant les Togolais et devant l'Histoire en ce sens qu'ils façonneront l'avenir de ce pays pour bien longtemps. Alors, tout comme le gouvernement a pu opérer des choix déchirants mais salvateurs pour le pays, les députés, élus du peuple doivent aussi se faire violence et ne voir que l'intérêt de ceux qu'ils représentent. Si le Président de la République a décidé qu'il revient aux députés de se prononcer en fin de compte sur cet important sujet, c'est pour qu'elles se fassent là où toutes les sensibilités politiques sont représentées.

La responsabilité est grande et les honorables députés doivent en prendre la mesure. Les différentes bisbilles partisans dont ils ont coutume à nous servir et qui amusent la galerie doivent faire place à des discussions sérieuses. Les points à examiner ne sont pas des lois quelconques. Le mode de scrutin pour les élections présidentielles, le mandat présidentiel sont les deux réformes majeures. Les députés n'ont pas le droit de se loucher. Le peuple togolais ne leur pardonnera pas

Abdel Razak

Affaire d'escroquerie internationale :

Bodjona et ses avocats rompent le silence

L'affaire d'escroquerie internationale dans laquelle, l'ex ministre de l'administration territoriale et des collectivités locales, Pascal Akoussouléou Bodjona a été impliqué et qui d'ailleurs l'a conduit à la prison, vient d'être ressuscitée. Au moment où certains l'a croyaient rangée, Pascal Bodjona et ses conseils sont revenus à la charge hier à travers une conférence de presse pour partager avec la presse les graves manquements qui entachent la crédibilité de la démarche judiciaire dans cette affaire. L'article 422 alinéas 2 et 3 du CPP qui stipule : " les membres du gouvernement ne peuvent témoigner qu'après autorisation écrite donnée par le Président de la République. La demande est transmise avec le dossier par l'intermédiaire du Garde des Sceaux, ministre de la Justice. Leur déposition est, dans ce cas, reçue par écrit dans la demeure ou le cabinet du témoin par le Président de la cour d'Appel" entre autre à été uns des articles qui sous-tendent les explications de la défense.

C'est au cours d'une conférence de presse tenue à l'Hôtel Eda Oba à Lomé hier en présence d'environ 200 journalistes que tout a été déballé par les conseils de

Bodjona qui a tenu à apporter des éclaircissements et à partager avec la presse, leurs légitimes inquiétudes, afin que tous comprennent et puissent suivre l'évolution de ce dossier dans les jours à venir.

Me Dovi Ahlonkor Robert, ancien bâtonnier, porte parole du conseil a lu une déclaration liminaire qui retrace toute la procédure de ce dossier. Il avait à ses côtés, Mes Zeus Ajavon, Abi Tchessa et autres...

L'ancien ministre d'Etat Pascal Bodjona avait été arrêté le 1er septembre 2012 dans cette affaire qui oppose l'homme d'affaires Bertin Sow Agba à l'Emirati Abass Al Youssef. Il



Le ministre Bodjona (2ème de la g vers la dte) lors de la conférence de presse

sera remis en liberté provisoire le 9 avril 2013.

Aujourd'hui, Pascal et ses conseils disent redouter des manœuvres attentatoires à ses droits tout en évoquant ce qu'ils avaient vécu avec la Cour suprême qui leur a tristement démontré à quel point elle peut-être capable de dire à la fois une chose et son contraire.

Dans sa déclaration, le conseil estime que dans le dossier BODJONA, la justice togolaise a fait preuve d'une hérésie judiciaire atypique qui dénote, à n'en point douter, une volonté judiciaire de la mise à mort tant judiciaire que politique de l'ancien ministre.

Selon la défense, la piste politique qui consiste à tuer politiquement M.Bodjona ne doit pas être écartée. Elle pense que cette affaire d'escroquerie a été montée de toute pièce, dès lors que les principaux mis en cause, Agba Sow Bertin et Loïc Lefloch Prigent sont aujourd'hui, hors du Togo. La défense conclut donc que réduire l'acharnement développé contre le seul complice supposé des faits n'a pas de sens aux yeux de la loi.

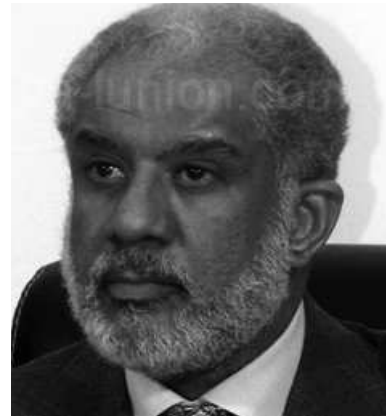
Très confus et visiblement dépassé par son sort, Pascal n'a pas hésité à instruire son conseil pour le dépôt d'une plainte contre certains juges qu'il qualifie de " véreux " qui ont eu à aborder ce dossier sans aucun profes-

sionnalisme, sans toutefois citer de nom.

Interrogé sur sa position face à cette affaire, Bodjona explique que son combat est celui de la bonne justice. A la question de savoir s'il regrette d'avoir servi le système au pouvoir, il dit avoir contribué à implanter un système à un moment où, il croyait être dans le droit chemin. Mais il reconnaît que cela n'a pu se passer sans blesser certains Togolais et c'est pourquoi il a profité de l'occasion pour présenter ses excuses au peuple togolais tout entier à qui par moment, ses actions politiques ont peut-être pu causer des frustrations.

A la question de savoir quel sera son avenir politique, l'homme répond en paraboles en ces termes : on ne peut refuser à un menuisier de faire le travail qui est le sien. Je suis politicien et je ne pense pas faire autre chose. Je serai présent sur la scène politique nationale. Répondant à ceux des journalistes qui voudraient connaître son camp politique, Pascal dit ceci : " Si vous avez été chassés de la maison familiale, vous n'avez qu'à vous réfugier chez un ami ou mieux à vous construire un abri propre à vous où vous pensez vous sentir en sécurité", " que ceux qui veulent comprendre, comprennent a-t-il martelé .

Et pour réclamer ses droits qui sont violés, M. Bodjona compte déposer



Abass Al Youssef

une plainte auprès de la Justice de la CEDEAO pour violation de ses droits et liberté.

Il est utile de rappeler que depuis un certain temps, notre justice souffre d'incohérence dans nombre de procédures. Certains magistrats qui en prétendant servir certains intérêts, commettent des " bêtises " juridiques qui sont à la fin sanctionnées par les juridictions internationales. Les cas des neuf députés exclus du parlement, Kpatcha Gnassingbé et codétenus et bien d'autres en sont légions. On espère qu'avec les efforts qui se font à travers le projet de modernisation de l'appareil judiciaire, tout se remettra promptement en ordre pour le retour de la confiance entre les justiciables et leur justice.

Abass Al Youssef avait porté plainte contre M. Agba, l'accusant de mettre en place un "réseau" pour lui soutirer la somme de 48 millions de dollars US. Selon lui, les membres de ce "réseau" lui auraient fait miroiter l'accès au Togo à une fortune estimée à 275 millions de dollars US (environ 145 milliards de F.CFA) appartenant à feu président ivoirien Robert Guéi, déposée à la Banque centrale du Togo. L'Emirati a également porté plainte contre M. Bodjona, entendu dans un premier temps, comme témoin.

Tchagnao

Mondial Brésil 2014 :

Le Ghana tient tête à l'Allemagne

Dans un match parfois fou, le Ghana a réussi à arracher un nul amplement mérité face à l'Allemagne. Si les Allemands avaient ouvert le score, les Black Stars ont pu croire à la victoire après deux réalisations d'André Ayew et Gyan. Mais l'insubmersible Klose, qui venait d'entrer en jeu, a mis tout le monde d'accord (2-2). Ce beau résultat ne fait toutefois pas les affaires du Ghana, troisième de son groupe avec seulement un point.

Moins inspirée que contre le

le groupe G du Mondial.

Depuis l'impressionnante victoire 4-0 face au Portugal, les Allemands ne cessent de parler de ce curieux syndrome du deuxième match qui, à l'Euro-2008 et au Mondial-2010, les avait vus perdre après avoir réussi leur entame.

Il ne s'en est pas fallu de beaucoup pour que l'histoire se répète à nouveau samedi, le Ghana ayant su sonner la révolte pour mener 2-1 après l'ouverture du score d'une Mannschaft long-

sur corner pour égaliser et surtout entré dans l'histoire. A 36 ans, l'attaquant de la Lazio Rome a en effet rejoint Ronaldo en tête du classement des buteurs en Coupe du Monde avec 15 buts, étalés sur quatre Mondiaux (2002, 2006, 2010 et 2014) !

Ce résultat laisse par ailleurs le groupe G très ouvert. Les Allemands sont en tête avec quatre points et les Ghanéens sont en grosse difficulté avec seulement un point. Mais dimanche, le Portugal peut revenir dans le jeu en cas de succès contre les Etats-Unis, qui peuvent eux se qualifier s'ils gagnent.

Rythme infernal

Samedi à Fortaleza, le match a surtout valu pour une deuxième période disputée à un rythme infernal et dans une ambiance superbe. C'est d'abord Götze qui a puni l'un des premiers moments d'inattention de la charnière Boye-Mensah en reprenant de la tête puis du genou un centre de Müller, passeur décisif après son triplé portugais (51e).

Mais trois minutes plus tard, Andre Ayew, formidable joueur de tête et formidable guerrier qui avait dit être "prêt à mourir pour la nation", trompait Neuer



Mario Götze ouvre la marque pour l'Allemagne sur une passe millimétrée de Thomas Müller (51e).

sur un bon centre d'Afful. Et à la 63e minute, la lenteur du milieu allemand était punie par Muntari, qui récupérait et lançait Gyan, impitoyable devant le gardien allemand.

Sous l'impulsion d'Ayew, le Ghana a alors mis de la folie dans la partie mais c'est finalement Klose, clinique, qui fermait la marque. Les dernières minutes voyaient les deux équipes, et notamment un Ghana déchaîné, en situation de faire le break, sans y parvenir.

Auparavant, la première période avait été équilibrée entre des Allemands qui ont eu le plus souvent le ballon mais sans toujours très bien savoir quoi en faire et des Ghanéens regroupés,

très solidaires et appliqués dans le travail défensif.

Mais les joueurs de James Appiah ont également poussé jusqu'au bout les quelques actions qu'ils ont réussi à initier, avec notamment des frappes de Gyan (7e), Atsu (13e) ou Muntari (32e).

Les Allemands ont aussi eu une poignée d'occasions, mais pas beaucoup plus franches, avec Kroos (11e, 25e), Khedira (18e), Müller (21e) ou Götze (37e), en plus de quelques incursions sur les côtés mal conclues.

Tout reste donc possible dans ce groupe G et Klose a lui un destin à accomplir: devenir le seul au sommet des buteurs.



Le Ghanéen Kevin Prince Boateng face à son frère Jerome Boateng, lequel évolue sous le maillot allemand.

Portugal, l'Allemagne a été tenue en échec 2-2 par le Ghana samedi à Fortaleza malgré un but pour l'histoire de Miroslav Klose, un résultat qui rebat les cartes dans

temps mollassonne.

Mais à la 71e minute, sur son premier ballon, Klose a bondi au deuxième poteau après une déviation de la tête d'Howedes

Les Super Eagles du Nigeria éliminent la Bosnie

Le Nigeria s'est relancé dans le groupe F du Mondial-2014 en éliminant la Bosnie (1-0), lesée par un hors-jeu imaginaire en début de rencontre, samedi à Cuiba.

Encore une décision qui va faire couler beaucoup d'encre ! A la 21e minute, l'arbitre néo-zélandais Peter O'Leary a refusé un but de Dzeko pour un hors-jeu imaginaire. Et la double peine venait huit minutes plus tard quand Odemwingie ouvrait le score (1-0). Et ce sera le

seul but, validé, du match.

Et voilà la Bosnie, qui jouait sa première Coupe du monde, éjectée de la course aux huitièmes de finale avant même le troisième et dernier match de poule le 25 juin à Salvador. Qui sait ce qui aurait pu se passer sans cette erreur en début de match ?

Pour les "Super Eagles" du Nigeria, il suffira d'un nul lors de cette dernière journée, contre une Argentine déjà qualifiée, pour aller en huitièmes de finale.

Au-delà d'une erreur d'arbitrage pénalisante, les Bosniens pourront regretter la faillite de leur buteur Dzeko, trop maladroit devant la cage, sauf sur son but injustement refusé... Et malheureux, aussi, puisque Dzeko a trouvé un poteau dans les arrêts de jeu !

Bizarrement, les joueurs de Safet Susic se sont précipités pour revenir au score, gâchant leur finition et accumulant les mauvais choix, alors qu'ils étaient techniquement supérieurs aux champions



Les Nigériens célébrant la victoire de leur équipe face à la Bosnie en Coupe du Monde.

d'Afrique en titre.

France-Nigeria en huitième ?

Pour la suite de la compétition, les Nigériens pourraient bien croiser la route de la France, pas encore qualifiée elle non plus, en huitièmes de finale le 30 juin à Brasilia.

Les Bleus, supérieurs sur ce qu'ils ont montré, devront se méfier d'Emenike, joueur axial capable d'aller se promener sur un côté, sur le flanc droit de préférence, où il a fait des dégâts chez les Bosniens. C'est lui, qui, en costaud, s'est débarrassé de Saphic, un amateur de combat rapproché pourtant, pour délivrer un bijou de centre en retrait pour Odemwingie sur le seul but du match.

Le joueur de Fenerbahçe a fait passer une sale soirée à Spahic et Sunjic, résistant à leurs charges et

gardant suffisamment d'influx et de lucidité en fin de course pour placer des frappes puissantes du droit.

Obi Mikel reste aussi toujours une plaque tournante du jeu, avec un sens aigu des ouvertures au millimètre.

Le Nigeria possède aussi avec Babatunde un attaquant au volume de jeu intéressant, capable de prendre toute la largeur du terrain. Mais il est sorti blessé dans le dernier quart d'heure.

Les hommes de Stephen Keshi ont mis au point un repli défensif assez intéressant, qui leur permet de défendre à six en cas de situation chaude, avec un Omuro précieux au pressing. Un dispositif qui leur a permis de tenir le siège organisé par les Bosniens.

Elimination prématurée du Cameroun du mondial 2014

Tout ça pour ça !!!

Le Cameroun qui est considéré comme un pays de football sur le continent africain, vient d'être éliminé piteusement de la grande messe du sport roi qui se déroule au Brésil en ce moment. Sa prestation est à l'égal du climat qui a prévalu avant le début de la compétition.

En effet, les joueurs camerounais sont passés maîtres en scénarii rocambolesques. De tout temps, ils se sont toujours illustrés au moment des discussions sur les primes de matches.

Le dernier épisode a été joué au moment où l'équipe devait embarquer pour le Brésil. Les joueurs ont refusé de monter à bord tant que leurs primes ne seraient pas revues à la hausse.

Il a fallu de longues heures et d'interminables conciliabules pour qu'enfin une solution soit trouvée. Partie avec vingt heures de retard sur l'horaire prévue, les

officiels ont dû payer l'avionneur et la FIFA dont les textes prédisposent que toutes les équipes qualifiées devraient être sur place cinq jours avant le démarrage de la compétition.

Dès le premier match, ils ont perdu face à une équipe laborieuse du Mexique sur le score de 0-1. La deuxième journée de leur groupe les trouve face cette fois-ci à la Croatie. Nouvelle défaite. On voit que sur ses deux premières sorties, le Cameroun n'a engrangé le moindre petit point. Il est éliminé et le match contre le Brésil hier n'aura rien changé (1-4).

C'est une leçon que toutes les équipes africaines doivent retenir. Nos actes, nos actions notre attitude doivent guidés par l'humilité. Les joueurs camerounais aiment trop à jouer aux stars et Dieu leur a montré qu'il ne sert à rien de se bomber le torse.

Au moment où d'autres équipes afri-



Samuel Eto'o, capitaine des Lions "domptés"

caines que l'on croyait perdues refont surface, le Cameroun aura bu le calice jusqu'à la lie. Le Nigeria peut tirer son épingle du jeu tandis que le Ghana a sa destinée entre ses mains. L'Algérie nous surprendra joliment. Quant aux Camerounais, ils regarderont le reste de la compétition devant leurs petits écrans. Tout ça pour ça ?

Razak

Célébration de la journée de l'Enfant Africain au Togo

Les droits des enfants, êtres humains innocents n'ayant pas la capacité de se défendre par eux-mêmes, sont légitimes et exigibles. Pour les familles et pour la société entière le bien-être de l'enfant constitue, à la fois, le meilleur investissement et la garantie d'une relève digne pour les générations adultes. Cependant, même si cette vision sur l'enfant est universellement partagée, elle n'est pas toujours traduite dans les faits. C'est face à cette situation qu'une rencontre d'échange a été organisée le 16 juin dernier dans la grande salle de conférence de l'Agora Senghor. "



Dédé Ahoéfa Ekué,
ministre de l'Action Sociale

tion au cours des cinq dernières années au Togo, près de 7% des enfants en âge de scolarité ne sont jamais allés à l'école. Près de 20% des enfants entrés au cours préparatoire abandonnent les études avant la fin du cycle primaire.

Cette situation de l'éducation au Togo montre que d'importantes

disparités existent, à la fois dans l'accès, le maintien à l'école et la réussite aux examens des enfants selon le statut socio-économique de leur famille, leur lieu de résidence (urbain ou rural) et leur genre. Les enfants orphelins de père ou de mère ou ceux ayant un handicap font aussi partie de ces enfants pour qui l'accès à l'éducation reste difficile.

Aujourd'hui, les acteurs ont trouvé nécessaire d'attirer l'attention des gouvernements africains sur leur responsabilité en vue de garantir le droit à l'éducation de tous les enfants, conformément à la charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

Notons que le thème de 2014 prend un cachet spécial du fait que le soulèvement de Soweto que commémore la Journée de l'Enfant Africain était une protestation en

faveur d'une éducation équitable. Ce thème qui a été retenu, est si important au Chef de l'Etat son excellence Faure Essozimna Gnassingbé dans la mesure où, au regard des objectifs mondiaux de développement, le Togo a amorcé une nouvelle phase dans sa politique de gouvernance et de croissance tout en considérant l'éducation comme le principal levier.

C'est ce pourquoi Dédé Ahoéfa EKUE ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation affirme qu'un choix a été fait par l'ensemble du gouvernement en vue d'atteindre une éducation pour tous car en matière de développement, l'éducation reste la meilleure des choses. " Assurer le droit à une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée à tous les enfants Togolais est l'affaire de tous.

Tant qu'une petite fille issue d'une famille démunie vivant en milieu rural n'a pas les mêmes chances d'apprendre que le garçon de famille aisée vivant en milieu urbain, l'objectif poursuivi par tous les acteurs en matière d'éducation ne sera jamais atteint", a déclaré la représentante de l'UNICEF, Dr Viviane Van Steirteghem. " Chaque fille, chaque garçon négligés constituent des potentiels perdus pour le Togo " a-t-elle ajouté.

Le ministre de l'enseignement primaire et secondaire Maganawe pour sa part, rassure que le gouvernement continuera par travailler de concert avec ses partenaires dans le sens d'une éducation universelle de qualité tout en agissant tant au niveau de l'amélioration des conditions d'accès que la qualité de l'enseignement.

Encore une victoire pour Tomégah-Dogbé :

Le PROVONAT se renforce davantage

Le ministère du développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes a, depuis sa création, mené des actions nobles dans la sensibilisation de la population à la base pour l'auto emploi mais aussi dans le recrutement des jeunes dans la fonction publique. Le Programme national de volontariat (PROVONAT) est créé depuis deux ans dans le cadre de l'emploi des jeunes.

Le PROVONAT s'est transformé mardi 17 juin dernier en une agence de plein droit. Une très belle réussite pour Victoire Tomégah-Dogbé qui est l'initiatrice de ce projet qu'elle porte à bout de bras

depuis sa création.

Le PROVONAT a déjà déployé 4.280 volontaires dont certains ont trouvé une activité permanente. Pour d'autres, il leur reste à épuiser la durée de contrat avant de penser à une éventuelle insertion dans la fonction publique. Pour le gouvernement, qui a déjà débloqué sept (7) milliards, le PROVONAT est un moyen de précipiter l'atteinte des objectifs de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE).

La mise sur pied d'une Agence va certainement permettre de garantir un financement dans la durée et une pérennisation institu-



La ministre Victoire Tomégah-Dogbé

tionnelle du projet qui bénéficie du soutien des Nations Unies.

"Le PROVONAT est très impor-

tant et, sans doute, l'un des meilleurs projets jamais réalisés en Afrique. C'est un exemple pour la sous-région, c'est un exemple pour l'Afrique et nous voulons essayer de construire un nouveau partenariat international pour soutenir ce projet togolais (...)" avait déclaré en avril dernier le responsable du Programme de Volontariat des Nations Unies,, Richard Dictus, e visite à Lomé.

La Rédaction

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES

SECRETARIAT GENERAL

Secrétariat Technique de la Plateforme RRC

Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres

SOLLICITATION PUBLIQUE DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES AGREES

Le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) a pour objectif global d'appuyer le Togo à accroître sa résilience aux catastrophes naturelles, en particulier les inondations et à promouvoir la gestion durable des terres en vue de réduire la pauvreté des communautés exposées.

Dans le but de constituer son répertoire de fournisseurs et prestataires de services pour l'année 2014, l'unité de gestion du projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (UGP-GICT) invite les entreprises et sociétés agréées à manifester leurs intérêts en envoyant un dossier de candidature auprès du " Secrétariat technique de la Plateforme nationale RRC/Unité de Gestion du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres ".

La liste des catégories d'activités concernées sont :

- 1. Fournitures**
 - matériels informatiques
 - fournitures de bureau
 - lampes solaires
 - motopompe et accessoires
- 2. Mobiliers de bureau et Matériels**
 - mobiliers de bureau
 - matériaux de construction
- 3. Matériels roulants**
 - fauteuils roulants et tricyles
 - véhicules à deux et quatre roues
- 4. Matériels de communication et de transmission de données**
 - radios, antenne relais
 - accumulateurs post portatif
 - station automatique, totale et accessoires

REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie

- 5. Prestations de service diverses**
 - impression de supports de communication
 - entretien de véhicules
 - entretien réseau internet et maintenance
- 6. Génie civil**
 - construction
 - réhabilitation

L'UGP rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont eu à travailler avec le projet qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et qu'ils doivent actualiser leurs dossiers pour être qualifiés.

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- une lettre de motivation comportant les noms, prénoms, raison sociale, adresse, téléphone, fax, e-mail, présentation de la structure (date de création, nature juridique, capital social, localisation géographique) ;
- l'autorisation d'installation ;
- l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ;
- les pièces administratives (cartes d'opérateur économique ou agrément en cours de validité, quitus fiscal) ;
- liste du matériel en propriété ou en location avec justification des moyens humains ;
- expérience dans le domaine avec le cas échéant une liste des réalisations antérieures ;
- états financiers des trois dernières années ;
- prospectus éventuels ;
- les possibilités de partenaires financiers, de disponibilités financières ou de lignes de crédit.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :

Secrétariat technique de la Plateforme nationale RRC/
Unité de Gestion du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (UGP/GICT) au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
sis à Nyékonakpoé au 59 rue de la Kozah dans l'enceinte de l'ancienne direction générale de l'ODEF en face de CENETI

A l'Attention du Coordonateur du Projet

BP : 4825 Lomé-TOGO, République Togolaise,
Tél : (00228) 22 21 75 05 / 22 46 81 08 / 22 46 81 11; Email : pgict@yahoo.fr
au plus tard le 23 juillet 2014.

Une liste de prestataires sera établie par domaine d'activité après étude de dossiers.

NB : Seuls les prestataires retenus seront consultés pour d'éventuelles commandes.

L'unité de gestion du projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres n'a aucune obligation de confier des prestations à ceux qui auraient répondu à cette manifestation d'intérêt.

Fait à Lomé, le 20 juin 2014

Le Coordonateur du PGICT
Amidou A. MOROU

SECRETARIAT GENERAL

Secrétariat Technique de la Plateforme RRC

Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT)

Secteur de l'environnement : gestion des risques et catastrophes, gestion durable

des terres et changements climatiques

Prêt No : IDA-GFDRR N°TF 011010 - 013715 / FEM N°TF 011243 / FPMA N°TF 011245 /

TerrAfrica N° TF 098701

ID No du projet : IDA P123922 et P124192

Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA), un don d'un montant de US \$ 1 6 947 408 équivalant à 8,5 milliards de francs CFA, administré par la Banque Mondiale pour financer le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres, et se propose d'utiliser ces fonds pour exécuter des marchés de fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet.

Le projet comporte quatre (4) composantes :

Composante 1 : Renforcement institutionnel et sensibilisation

Renforcement institutionnel : les capacités des structures nationales, régionales, locales et communautaires clé engagées dans la réduction des risques de catastrophe et la gestion durable des terres (RRC et GDT) seront renforcées à travers la fourniture d'équipements et des formations.

Sensibilisation : la prise de conscience sur les risques d'inondations et de dégradation des terres sera accrue grâce à des campagnes d'information ciblées aux niveaux national et local.

Composante 2 : Activités communautaires d'Adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des terres

Activités communautaires dans les bassins fluviaux et les zones inondables : la résilience aux inondations sera renforcée grâce à des activités pilotes ciblées au niveau local qui permettront aux communautés de mieux gérer les risques de catastrophe et la dégradation des terres.

Activités communautaires sur les terres de culture et les pâturages : la résilience de l'agriculture aux changements climatiques, la promotion de la productivité des terres ainsi que l'efficacité de l'utilisation de l'eau et les meilleures pratiques de GDT seront pilotées et promues dans les zones ciblées.

Gestion durable des forêts et des zones humides au niveau communautaire : une assistance sera apportée aux communautés dans la préparation des plans de financement durable et l'élaboration de petites activités génératrices de revenu dans et autour des aires protégées et forêts sélectionnées afin de réduire la pression sur les ressources forestières et restaurer les services des écosystèmes.

Composante 3 : Systèmes d'alerte précoce, de suivi et de connaissance

Système d'alerte précoce (SAP) : Un SAP national sera élaboré pour alerter les communautés des événements d'inondation possible à venir et leur permettre de prendre les mesures appropriées pour protéger les vies et les biens, à travers une collaboration accrue et la communication entre les services nationaux en charge de l'hydrologie et de la météorologie et la Croix Rouge togolaise. Des équipements et formations spécifiques seront donnés aux acteurs clés.

Suivi environnement : Un système national de suivi du climat et de la terre, y compris des données géo spatiales, sera élaboré pour suivre la couverture végétale et l'utilisation des terres (cultures, pâturages/parcours, forêts, zones humides, aires protégées et autres

catégories pertinentes) et apporter des estimations de séquestration de carbone dans les zones sélectionnées du projet.

Connaissances : Une mise à jour partielle de la cartographie nationale et les évaluations de risques ciblés seront réalisées pour identifier les investissements appropriés d'atténuation des catastrophes et/ou les mécanismes de transfert de risque, y compris les analyses des dangers, des atouts et de la vulnérabilité. Un guide des meilleures pratiques de GDT sélectionnées qui intègre les impacts des changements climatiques sera également élaboré.

Composante 4 : Gestion du projet

Pour une mise en œuvre efficace du projet, les fonctions de gestion du projet, les communications y compris la gestion fiduciaire, le suivi et évaluation (S&E), la supervision technique, l'établissement de rapports et les audits, seront couvertes sous cette composante.

La composante couvrira également le suivi et évaluation (S&E) ainsi que les études environnementales et sociales concernant la mise en œuvre des activités communautaires.

Les principaux marchés publics prévus du projet sont notamment :

" Les acquisitions par voie de consultation ou d'appel d'offres concernant les fournitures et les services courants ;

- Les travaux de réhabilitation et construction ;
- Les prestations de contrôle et de surveillance ;
- Les études ;
- Les sensibilisations et formations ;
- Réalisation de documentaires.

Les avis spécifiques de passation de marchés seront publiés, suite à l'avis général de passation des marchés, dans le quotidien national "Togo-Press", le journal des marchés publics et au besoin sur le site Client connection de la Banque mondiale.

Les marchés seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA (édition courante), et aux dispositions du décret n°2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant Code des marchés publics et délégations de service public. Ils sont ouverts à tous les candidats qui remplissent les conditions stipulées dans les directives. Les consultants seront choisis conformément aux **Directives** : Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, (édition courante).

Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque Mondiale seront publiés, dès leur communication, dans Development Business, dans le dgMarket et dans les journaux locaux.

Les informations complémentaires relatives à cet avis peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Secrétariat technique de la Plateforme nationale RRC/
Unité de Gestion du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (UGP/GICT) au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières**

**sis à Nyékonakpoè au 59 rue de la Kozah dans l'enceinte de l'ancienne direction générale de l'ODEF en face de CENETI
A l'Attention du Coordonateur du Projet**

BP : 4825 Lomé-TOGO, République Togolaise,

Tél : (00228) 22 21 75 05 / 22 46 81 08 / 22 46 81 11;

Email : pgict@yahoo.fr

Fait à Lomé, le 19 juin 2014

Le Coordonateur du PGICT

Amidou A. MOROU